ACCOMPAGNONS

AU MIEUX LA GESTION DE LA CRISE

PLAN DE CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ,

du Conseil Départemental de l'Allier.

MODE D'EMPLOI

Allier le Département

Le contexte sanitaire nous impose de réfléchir d'ores et déjà à de nouvelles modalités d'organisation du travail pour protéger notre santé.
Le port du masque et le respect des gestes barrières ont été intégrés à notre fonctionnement, mais ne suffiront pas en cas de propagation plus active du virus sur le territoire.

Pour ne pas revivre une fermeture brutale des services, le Département a réadapté son Plan de Continuité d'Activité (PCA) en s'appuyant sur notre capacité à travailler à distance.

UN PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (PCA), KÉSAKO ?

Dans le cadre d'une gestion de crise, le Plan de Continuité d'Activité (PCA) est un document devant permettre à la collectivité de fonctionner même en cas de désastre ou de crise majeure. Il a pour but d'anticiper un évènement qui perturbe gravement l'organisation normale de la collectivité et de mettre en place une stratégie qui permet d'en limiter l'impact.
Tirant les enseignements de la première crise sanitaire, le Département a réadapté son PCA pour répondre au mieux à la nécessité de préserver la santé des agents tout en maintenant un service minimum en présentiel comme en distanciel, selon l'évolution de la situation sanitaire.

UNE GRADATION EN 3 PHASES POUR LE DÉPARTEMENT

Le ministre des Solidarités et de la Santé a mis en place plusieurs niveaux d'alerte pour permettre aux habitants de comprendre l'évolution de la situation sanitaire.
Le Département a choisi de les regrouper en 3 phases en indiquant pour chacune d'elles, l'impact que cela aurait sur l'organisation du travail et des services.

P H A S E 1 : Département en zone verte ou zone alerte

Le Département maintient une activité normale mais reste vigilant avec un renforcement des préconisations et des mesures de prévention.

Organisation des services : les agents sont présents mais peuvent réaliser une partie de l'activité à distance (TAD).

P H A S E 2 : Département en zone alerte renforcée et alerte maximale

Le Département active son Plan de Continuité d'Activité. Il s'appuie sur le travail à distance et le télétravail pour réorganiser les services, maintient les activités en mode dégradé avec fermeture de certains services en fonction des situations.
La cellule de crise est activée et se réunie 2 heures par semaine.

Organisation des services **:**
- pour les agents dont les missions sont télétravaillables, les services se réorganisent en 2 équipes (A et B) présentes sur le site à tour de rôle selon le roulement suivant :

	Semaine PAIRE					Semaine IMPAIRE				
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Équipe A	P	P	P			P	P			
Équipe B				P	P			P	P	P

P = présentiel

= télétravail ou travail à distance

Allier le Département

Les modalités du PCA priment sur les modalités de télétravail habituelles, les télétravailleurs intègrent un des deux roulements et font leur demande de TAD dans Gestor.
Les agents badgeant habituellement continuent de badger lorsqu'ils sont en présentiel.

- pour les agents dont les missions ne sont pas télétravaillables,deux équipes A et B sont créées, avec une prise de poste légèrement décalée pour ne pas se croiser. Du matériel et des véhicules sont dédiés à chaque équipe.

Une cellule d'écoute à destination des agents rencontrant des difficultés
***(isolement social, difficultés financières, soutien psychologique...)* est mise en place 04 70 34 39 00**

P H A S E 3 : Département en état d'urgence sanitaire territorial

Le Département fonctionne en service minimum avec les agents mobilisés dans le cadre du PCA en présentiel ou en distanciel.
La cellule de crise se réunit une heure par jour, par conférence téléphonique.

Organisation des services : En phase 3, les missions identifiées comme étant prioritaires devront être assurées soit en distanciel lorsque cela est techniquement possible, soit en présentiel.
Les autres agents, dont les missions ne sont pas considérées comme indispensables en phase 3, télétravaillent si cela est possible. Dans le cas contraire, la DRH suivra les recommandations gouvernementales concernant leur statut.

Les agents en présentiel devront éviter les contacts physiques avec les autres agents en limitant leurs déplacements au sein des locaux. Un sens de circulation pourra être mis en place pour éviter les croisements.

Les équipes se relaieront 1 semaine sur 2 ou tous les 15 jours selon les préconisations sanitaires.

Allier le Département

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE EN PHASE 2 ET 3

Pour répondre au mieux à la crise, le Département activera une cellule de crise selon le schéma ci-dessous.
La cellule de crise adaptera, en cas de besoin, le PCA et l'organisation des services.

CELLULE DE CRISE

Rôle : anticipe, prend des décisions, donne le cap, garde du recul = FONCTION STRATÉGIQUE

Composition : Président, Vice président en charge du personnel, Directeur de Cabinet, Directeur général des services, Directeurs généraux adjoints, Directrice des ressources humaines, Responsable du service santé sécurité et conditions de travail (DRH) / conseiller de prévention, Directeur des ressources techniques, Directeur de la communication, Directeur des services et usages numériques, Directeur des bâtiments et de la logistique, un médecin de la DGA des Solidarités
+ le coordinateur = assure la rédaction des relevés de décisions et la mise en oeuvre des décisions.

Secrétariat DGS

Secrétariat Cabinet

remontées d'informations

COORDINATEUR OU SON SUPPLÉANT

Il fait le lien entre le stratégique et l'opérationnel.
Il anime, fait décider, anticipe, conduit les équipes.

décisions à mettre en oeuvre

FONCTION SUPPORT

Rôle :

- Mettre en oeuvre les décisions de la cellule de crise stratégique.
- Soutenir le coordinateur.
- Réceptionner les demandes des usagers et des agents (par mail et par téléphone) et transmettre aux personnes compétentes dans les directions.
- Assurer une veille sur les décisions gouvernementales et les initiatives prises ailleurs.

FONCTION LOGISTIQUE

Rôle :

- Assurer la mise en oeuvre opérationnelle des décisions.
- Être le soutien technique de la cellule stratégique.
- Commande des EPI et distribution sur sites.
- Si nécessaire : organiser les modalités du travail à distance et assurer sa mise en oeuvre.

FONCTION COMMUNICATION

Rôle :

- Élaborer un plan de communicatin interne et externe «crise sanitaire»
- Assurer la rédaction des éléments de langage et articles via l'ensemble des moyens de communication de la collectivité, ainsi que les éléments graphiques.
- Assurer les relations avec la presse.

Allier le Département